



Le 6 novembre 2025

CONVOCAATION

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINNAIRE LIGUE AUVERGNE RHONE ALPES du vendredi 21 novembre 2025 à partir de 10h au lundi 24 novembre 2025 18h

Mesdames, Messieurs les Présidentes et Présidents des clubs de la Ligue Auvergne Rhône Alpes handball,

Dans un contexte d'urgence, nous avons l'honneur de vous inviter à participer à l'Assemblée Générale extraordinaire de la ligue Auvergne-Rhône-Alpes qui se déroulera du vendredi 21 novembre à partir de 10h00 et sera clôturée le lundi 24 novembre 2025 à 18h00 selon l'article 13 du règlement intérieur de la ligue Auvergne Rhône-Alpes permet le recours au vote électronique, l'application VOTEER sera utilisée ;

Ce vote concerne : **Intégration de deux nouveaux membres au Conseil d'Administration par vote électronique selon notre règlement intérieur et nos statuts afin de compléter les places vacantes.**

L'ordre du jour de cette assemblée générale électronique comprendra les votes suivants :

- Vote n°1 – Election de Frédéric SOLER
- Vote n°2 – Election d'Evelyne RICOL

L'email contenant le lien de vote personnalisé sera envoyé sur l'adresse standardisée (51xxxxx@ffhandball.net) le jeudi 20/11/2025 à 12h00. Nous vous invitons à transmettre ce lien au président de votre club.

ATTENTION : les votes seront ouverts le vendredi 21/11/2025 à 10h00.

Nombre de voix

Chaque association dispose, pour les votes, d'un nombre de voix déterminé par le barème suivant (nombre de licences au 06/11/2025 (*tableau de voix ci-joint*))

LIGUE AUVERGNE RHÔNE ALPES HANDBALL
5100000@ffhandball.net – www.aura-handball.fr
N° SIREN : 314 247 032 - Code NAF 9312 Z
Organisme de formation enregistré sous le n°82 38 04103 38

Siège Social
430 rue Aristide Bergès – ZAC Pré Millet
38330 MONTBONNOT ST MARTIN
T. +33 (0)4 76 33 63 63
N° SIRET 314 247 032 00027

Établissement de Bron
34 rue du 35ème régiment d'aviation
Parc du Chêne - 69500 BRON
SIRET 314 247 032 00035

Établissement de Clermont-Ferrand
Centre d'affaires Auvergne – Bureau n°206
15 Rue du Pré de la Reine
63000 CLERMONT-FERRAND
SIRET 314 247 032 00050

Pour l'ensemble des licenciés « pratiquant » et « dirigeant » :

- de 7	à	20 licenciés	1 voix
- de 21	à	50 licenciés	2 voix
- de 51	à	100 licenciés	3 voix
- de 101	à	150 licenciés	4 voix
- de 151	à	200 licenciés	5 voix
- de 201	à	500 licenciés	1 voix supplémentaire par 50 ou fraction de 50
- de 501	à	1 000 licenciés	1 voix supplémentaire par 100 ou fraction de 100
- au-delà	de	1000 licenciés	1 voix supplémentaire par 500 ou fraction de 500

Pour les licenciés « événementiels » :

- de 100 à 500	: 1 voix
- au-delà de 500	: 2 voix

Pour toutes questions, vous pouvez contacter Elisabeth QUEROL, présidente du Service Juridique et Réglementation : 5100000.sr@ffhandball.net

Comptant sur votre participation, veuillez agréer, Madame la Présidente, Monsieur le Président, l'assurance de nos sportives salutations.

Patrick SINGLA, Président de Ligue Auvergne Rhône Alpes Handball

